

Compte rendu de la seconde réunion sur le Labex (OBVIL) du 10 mai 2012, 16h

Présents : Didier ALEXANDRE, Elisabeth ANGEL-PEREZ, Pascal AQUIEN, Guillaume COATALEN, Marie-Madeleine MARTINET, Anne-Florence QUAIREAU, Françoise SAMMARCELLI.

Excusés : Marc Amfreville, Geneviève Cohen-Cheminet, Marie-Céline Daniel, Pierre Iselin, Frédéric Regard, Alexis Tadié

Secrétaire de séance : Guillaume Coatalen

Didier ALEXANDRE commence par donner des exemples de réalisations dans les humanités numériques. Paris IV travaille en étroite collaboration avec le laboratoire informatique de Paris VI. Il évoque le travail de M. Ganascia et de son équipe de Paris VI et la production de cartographies de textes littéraires. Il cite le projet Ramus fondé sur l'exploitation de logiciels qui permettent de visualiser simultanément la même partie du roman mais dans ses différents états. Il s'agit de visionner un texte dans sa longue histoire, ce qui s'inscrit dans la cartographie et génétique des textes.

OBVIL possède une dimension philologique qui concerne toutes les littératures. Il insiste sur le fait, comme il le fera à plusieurs reprises, que les littératures en langues étrangères, y compris anglaise, font partie du corpus. On pourra, par exemple, constituer un canon européen de textes. Des outils génétiques pour des éditions critiques devront être conçus.

Dans le laboratoire de notre collègue Ganascia, une chercheuse a travaillé sur Roubault et la versification ; et fait des travaux en métrique. On est bien au-delà de la recherche lexicale, ces nouveaux outils informatiques permettent des recherches complexes : sur les structures phrastiques, l'intensité grammaticale, stylistique pour cerner la « valeur » dans un texte littéraire. La reconnaissance des genres avec des outils informatiques, comme cela se fait à Stanford, est possible sur un corpus large ou des corpus vulgaires, comprenant des journaux.

Cependant, l'outillage informatique n'est pas à surestimer. Il est appelé à se développer grâce à des problématiques de notre apport. Didier ALEXANDRE expose les différents volets d'OBVIL.

1) La valeur littéraire telle qu'elle se met en place dans le discours critique au fil du temps et dans le paratexte auctorial. Didier ALEXANDRE prend l'exemple de Molière : on voit comment se construit la valeur de l'œuvre à travers le temps, cela suppose que nous ayons une vraie réflexion sur ce qu'est la valeur littéraire en amont, en se tournant vers la sociologie, vers des discours critiques « vulgaires » (dans la presse, etc.). Les corpus de langue anglaise construits dans le pays et en dehors, a priori, de toute démarche comparatiste, sont les bienvenus. Modalité d'un canon européen

2) L'océrisation (numérisation en mode texte et pas en mode image). Didier ALEXANDRE reprend le cas de Molière et la multiplicité des états du texte qui est non fixé au départ. Pour ce qui est de la manière dont se construit l'œuvre de l'écrivain à travers le temps, Didier ALEXANDRE développe autour du cas d'Apollinaire, les amis d'Apollinaire construisent les recueils, du vivant du poète seuls deux recueils sont parus. Les comparatistes pourront analyser la pénétration progressive en France d'un œuvre de langue anglaise. Pour le théâtre, tout ce qui peut aller de la forme écrite d'un texte à ses adaptations cinématographiques ou la mise de scène. Là encore un corpus autochtone est bienvenu.

3) L'auctorialité prend deux directions.

Premier axe, construire une œuvre dans un contexte large pour voir quels sont les emprunts de cet auteur à tout le contexte (voir Balzac qui « emprunte » à la presse, etc...).

Second axe, comment un écrivain à l'intérieur d'une œuvre reprend et réécrit les mêmes passages, selon une approche textuelle interne.

Il s'agit d'examiner quels types de texte circulent ou comment se constitue une mémoire de l'œuvre à travers le discours critique au fil du temps. Ce que montrent les anthologies de textes littéraires. On réduit ainsi l'œuvre de Musset à une vingtaine de poèmes. On établit la mémoire qui se construit au fil du temps et donc quelle image de l'auteur s'impose. Pour ce faire, on consulte les anthologies savantes, scolaires et grand public et l'on travaille à partir de bases numériques. On s'intéresse à ce qu'est l'auteur (non pas l'écrivain), ce qui appartient à la sociologie de la littérature.

4) Les éditions numériques : le projet Ramus.

Il s'agit de faire des éditions savantes non pas uniquement à partir d'un état du texte, mais de proposer tous les états antérieurs du texte et pour chaque partie de l'œuvre proposer tous les commentaires critiques qui ont pu être faits. Le chercheur aurait tous les outils critiques et génétiques à sa disposition, voir l'hyper Nietzsche. Vous pourriez construire un site qui permettrait l'accès aux banques de données, et qui serait en lien avec des éditeurs, site adapté au nouveau mode de lecture (sur tablette). La question des droits se pose évidemment.

5) Didier ALEXANDRE songe à un site du type FABULA mais qui serait centré sur l'OBVIL, pour rendre visible toutes les activités et valoriser la recherche en cours. Ce serait un site d'observation de la vie littéraire : si on travaille sur le Molière, c'est observer comment dans la vie contemporaine cette œuvre continue d'exister. Nous devons assumer notre ambition à construire de la valeur littéraire. En tant que critiques littéraires, nous participons à la création de la valeur littéraire contemporaine. Nous étudierons le phénomène de la « rentrée littéraire », etc. avec des outils de veille littéraire. La langue ne peut pas être un obstacle, au contraire. Nous associerons les étudiants doctorants, en Mastère, voire le service de la vie culturelle qui participerait à l'observation de la vie littéraire contemporaine.

6) Didier ALEXANDRE évoque la composante de formation : le développement des filières qui associeraient les littéraires et les informaticiens, une sorte de bi-licence lettres et informatique est à l'étude, une première maquette a été élaborée. Une phase de Mastère est prévue, en lien avec la LMA (création par média). Il faut renforcer l'enseignement en informatique en M1 LMA et introduire une troisième filière en M2 (édition, informatique), on consacrerait 17% du budget au profit de la communauté.

Nous pourrions offrir des vacances à des étudiants de Mastère qui le souhaiteraient, financer des séminaires dans les différentes UFR et financer la recherche en vocation, grâce à de petites bourses de Mastère. Pour soutenir les jeunes étudiants nous pourrions créer trois postes de Post-doc et trois allocations de recherche. Enfin, il est question de développer la formation continue sur les humanités numériques auprès des professeurs du secondaire et des universités en échange, ainsi que la recherche.

Suivent diverses questions complémentaires.

Guillaume COATALEN pose la question de la pertinence d'une journée d'étude sur les manuscrits, ainsi qu'un autre sur les poètes objectivistes organisée par Geneviève COHEN-CHEMINET. La question de financement de telles journées se pose: lorsqu'une journée d'étude croise une thématique ou un axe du laboratoire OBVIL, le financement ne peut être qu'à hauteur d'un tiers et ne se substitue pas au financement de l'équipe.

Pour ce qui est du personnel, nous pourrions employer des ingénieurs, ainsi que du personnel administratif, nous disposerons d'une aide en moyen humain. Une responsable administrative sera nommée (peut-être N. Marchand?).

La question des droits d'auteur se pose à nouveau. OBVIL recrute un maître de conférences juriste spécialiste de la propriété intellectuelle pour résoudre ces problèmes.

Les étudiants de Mastère pourraient contribuer en matière de numérisation, de recherche bibliographique, etc... et pour partie cela pourrait compter dans leur travail de recherche.

La cohérence d'un projet sera jugée sur la cohérence du groupe de chercheurs, la solidité de l'équipe, sa structure et l'engagement de jeunes chercheurs. Distinguons entre projets à moyen terme ou à long terme (Valéry par exemple va tomber dans le domaine public).

Le projet ISTEEX est un projet de bibliothèque numérique.

Les projets sont à faire parvenir pour le mois de juin 2012; on attend des certitudes sur le financement avant de boucler la question des projets, (nous n'aurons pas de cahier des charges très précis mais devons avoir une idée du nombre de projets pour l'anglais), ensuite avant décembre, lorsque nous aurons affiné les projets.

Nous devons avoir une vue d'ensemble sur ce qu'il y aurait à océriser de notre côté (la Sorbonne devra fournir 300 livres à la fois à la Bnf).

Pascal AQUIEN pose la question de la licence professionnalisante : les conférences d'informaticiens pourraient être ouvertes à d'autres étudiants que la bi-licence lettres-informatique. La réunion est levée à 17h.